



CNSMD

conservatoire national
supérieur musique
et danse de Lyon

Annales 2003

Annales des concours d'entrée 2003
Conservatoire national supérieur musique et
danse de Lyon

sommaire

département des cordes

violon	page 3
alto	page 5
violoncelle	page 7
contrebasse	page 9

département des bois

flûte	page 11
hautbois	page 13
clarinette	page 14
basson allemand et français	page 16

département des cuivres

cor	page 18
trompette	page 20
trombone ténor, basse et tubas	page 22

département des claviers

piano	page 26
orgue	page 28
harpe	page 30
percussions	page 31
accompagnement au piano	page 33

département des voix

chant	page 34
direction de chœur	page 35

département de composition

écriture	page 36
composition	page 38

département de musique ancienne page 39

département de danse page 45

annexes

composition des jurys page 46

violon

15, 16, 17, 18 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

liste a :

W. A. Mozart	Concerto n° 4 K. 218, en <i>ré</i> majeur, 1er mouvement sans cadence ou 3ème mouvement (éd. Bärenreiter)
W.A. Mozart	Concerto n° 5 K. 219 en <i>la</i> majeur, 1er mouvement sans cadence ou 3ème mouvement (éd. Bärenreiter)
L. v. Beethoven	Concerto en <i>ré</i> majeur, op. 61, final (sans cadence) (éd. Henle)
F. Schubert	Rondo en <i>la</i> majeur (éd. Schott)

liste b :

F. Mendelssohn	Concerto op.64, final, à partir de «Allegretto non troppo» (éd. Simrock)
S. Prokofiev	Concerto en <i>ré</i> majeur op.19, 1 ^{er} mouvement
B. Bartok	Concerto n°1 opus posthume, 2 ^{ème} mouvement
A. Dvorak	Concerto en <i>la</i> mineur op. 53, 1 ^{er} ou 3 ^{ème} mouvement

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

liste c :

J. S. Bach	Andante de la 2 ^{ème} sonate en <i>la</i> mineur BWV 1003
J. S. Bach	Allemande de la 1 ^{ère} partita en <i>si</i> mineur BWV 1002

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

A. Glazounov	Concerto en <i>la</i> mineur opus 82, Final : 3 ^{ème} mouvement (allegro) (éd. I.M.C)
--------------	---

- **une épreuve d'autonomie et de lecture à vue** qui consiste en une mise en loge avec l'instrument d'une durée de 5 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

W. A. Mozart	Sonate pour violon et piano, K. 374, (Wiener Urtext Edition, P 58 à 65)
--------------	---

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **108**
- Nombre de candidats présents : **76**
- Nombre de candidats admissibles : **23**
- Nombre de candidats admis : **8**

admissibilité

Pour ce premier tour, les deux listes de programmes mériteraient un choix plus judicieux de la part des candidats, avec une liste A d'œuvres classiques et une liste B de concertos plus techniques : un candidat qui choisit à la fois Beethoven et Mendelssohn prend le risque de n'être pas évalué dans une plus grande globalité technique.

Au cours de ce premier tour, tout candidat possédant une technique saine et un placement rigoureux peut prétendre à l'admissibilité.

admission

Les candidats doivent savoir que l'épreuve d'autonomie et de lecture à vue est déterminante pour l'admission. Cette épreuve est insuffisamment préparée et montre des lacunes d'ordre rythmique ou stylistique. La musicalité avec laquelle ce texte est exécuté a également beaucoup d'importance.

Le Bach est jugé par rapport à la conduite du son, à la propreté, à la bonne interprétation du texte plus qu'en fonction d'une stylistique précise.

Le final du concerto de Glazounov a permis d'appréhender les candidats présentant une bonne maîtrise technique.

alto

17, 18, 19 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans la liste suivante :

- F. Schubert Sonate Arpeggione, 1^{er} mouvement (éd. au choix)
- J. N. Hummel Fantaisie (éd. Transatlantique)
- C. M. von Weber Andante et Rondo Ungarese (éd. Schott)

- une étude imposée :

- M. Vieux 10 études sur les traits d'orchestre (éd. Eschig), étude N°5 (Euryanthe)

- un trait d'orchestre :

- W. A. Mozart « Symphonie n°40 », du début du 1^{er} mouvement jusqu'à la mesure 20 puis de la mesure 105 jusqu'à la lettre c.

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

- Ph. Hersant Pavane pour alto seul (éd. Durand)

- un trait d'orchestre :

- H. Berlioz Carnaval romain, de la 2^{ème} mesure après le chiffre 1 jusqu'à la 8^{ème} mesure après le chiffre 3.

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

- J. Brahms 1^{er} mouvement de la sonate en *mi b* majeur (éd. Bärenreiter)

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

- B. Britten Elegy for solo viola (Ed. Faber Music)

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **42**
- Nombre de candidats présents : **34**
- Nombre de candidats admissibles : **13**
- Nombre de candidats admis : **8** (*dont 2 en liste d'attente, finalement déclarés admis*)

Bon niveau d'ensemble.

Les traits d'orchestre doivent être plus travaillés. Trop de candidats donnent l'impression de ne pas connaître l'œuvre en question et en particulier le passage concerné dans son contexte (ex. début de la 40^e de Mozart !).

On pourrait souhaiter un meilleur niveau de déchiffrage surtout dans le respect du texte, rythme et dynamiques.

violoncelle

15, 16, 17 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité :

Les candidats devaient préparer :

- un programme libre, comportant deux œuvres du répertoire de caractères suffisamment différenciées, d'une durée de 8 à 10 minutes chacune. Le candidat présentait une de ces œuvres après tirage au sort avant passage de l'épreuve.

épreuve d'admission :

Les candidats devaient présenter :

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone

M. Reger 3^{ème} suite opus 131c n°3, 3^{ème} mouvement (andante con variazioni)
(éd. Peters)

J. S. Bach 4^{ème} suite en *mi bémol majeur* BWV 1010 (éd. Bärenreiter)

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

R. Strauss Orchestral Excerpts for symphonic works for cello : « Le bourgeois gentilhomme »,
(Ed. International Music Company, page 59)

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **78**
- Nombre de candidats présents : **59**
- Nombre de candidats admissibles : **19**
- Nombre de candidats admis : **6**

admissibilité

La spécificité de programme du concours de violoncelle – un choix de deux œuvres totalement laissé à la liberté des candidats et tiré au sort au dernier moment – a été très appréciée des membres du jury. Mais cette option implique une responsabilité supplémentaire pour les candidats. Si certains ont peut-être été présomptueux dans leur choix, d'autres, au contraire, en présentant des œuvres trop simples ou trop peu variées dans leurs caractéristiques techniques ou expressives n'ont pas permis au jury de se faire une idée de leurs qualités.

Le jury a remarqué chez de nombreux candidats un manque de stabilité rythmique et de prise en compte de la partie accompagnante du piano qui montre un évident manque d'habitude et d'écoute. Il est possible que le stress inhérent au concours, le désir d'être pleinement concentré sur sa prestation explique en partie ces défauts, mais ce manque de maturité musicale ne peut être compensé par les qualités instrumentales.

admission

Contrairement à l'admissibilité, le programme était ici totalement imposé. Dans un programme sans accompagnement, un long raccord de l'instrument devant le jury n'est pas justifié. En plus de son caractère "parasitant", il comporte surtout le risque d'être contre-productif par rapport à la précision que l'on peut trouver seul et en toute tranquillité dans la salle de chauffe.

Dans la sarabande de Bach, les problèmes de justesse sont particulièrement sensibles en raison de l'importance de la composante harmonique. Si cela est vrai pour les accords qui ponctuent l'œuvre et notamment pour les quintes à vide, ça l'est également en oblique pour les différentes harmonies déroulées. Il est indispensable que l'interprétation dégage clairement l'agogique, l'accentuation et la direction des phrases, relie les notes étrangères ou les sensibles à leurs résolutions ou encore que l'articulation structurelle fasse l'objet d'un choix précis et explicite.

épreuve d'autonomie

Seul un candidat sur dix-huit nous a donné une version sans fautes d'altération ou de rythme de cet extrait qui ne comportait pourtant aucune difficulté de lecture. Les valeurs longues ont été presque systématiquement écourtées et la seule altération accidentelle de l'extrait a donné lieu à diverses improvisations originales. Il semble que le temps de préparation en loge ne soit pas assez activement utilisé par la plupart des candidats. Peut-être qu'une préparation spécifique, approfondie et méthodique de cette épreuve – qui ne peut se réduire à un simple déchiffrage, mais doit montrer un véritable travail d'interprétation, le plus abouti possible – devrait être envisagée en amont par les candidats qui se présentent au CNSMD de Lyon.

contrebasse

15, 16 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité :

Les candidats devaient présenter :

- un trait d'orchestre imposé :

- L. v. Beethoven 9^{ème} symphonie, 4^{ème} mouvement presto :
 - tout le début (récitatif) jusqu'au 24 premières mesures de l'allegro assai (le thème) ;
 - développement (allegro assai vivace alla marcia) : de la 24^{ème} mesures de K jusqu'au point d'orgue précédant l'andante maestoso suivant.

- une œuvre à choisir entre :

- H. Eccles Sonate, 1^{er} et 2^{ème} mouvements (éd. BMC)
- Carl Ditter Von Dittersdorf 2^{ème} et 3^{ème} mouvements du concerto (ed Schott)

- **une épreuve de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 5 minutes sans instrument.

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- un trait d'orchestre imposé :

- G. Mahler 2^{ème} symphonie, 1^{er} mouvement, du début jusqu'au chiffre 2.

- une oeuvre à choisir entre :

- S. Lancen 1^{er} mouvement du concerto
- A. Bernaud « D'une extrême gravité », 1^{er} mouvement (ed Leduc)

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

- J. Casterède Chemins (éd. Leduc)

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 5 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **18**
- Nombre de candidats présents : **11**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **2**

Sur 18 inscrits, 7 absents (39%) trop nombreux qui ne préviennent pas.

Le déchiffrage manquait beaucoup de précision sur tous les plans – le niveau général était donc moyen, voire très faible.

Pour l'ensemble des candidats, l'interprétation des traits d'orchestre a souligné un manque de connaissances des candidats, concernant notamment le contexte dans lequel ces traits devaient être joués, comment ils devaient se concevoir au sein de la partition de laquelle ils étaient extraits. Le jury en est même arrivé à se demander si certains candidats avaient déjà entendu (joué ?) la IXe symphonie de Beethoven et pour le moins les passages imposés !

flûte

9, 10, 11, 12 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité :

Les candidats devaient présenter :

- **une œuvre choisie dans la liste a suivante :**

liste a : **une étude pour flûte seule, à exécuter de mémoire**

A.B Furstenau Bouquet des tons opus 125 n°7 (Allegretto) éd. Ieduc
S. Karg-Elert Caprice opus 107 n°30 (Chaconne) éd. Cundy-Bettoney
L. de Lorenzo 9 Grosse Kunsterstudien n°3 (Andante con passione) éd. Zimmermann

- **une œuvre choisie dans la liste b suivante :**

liste b :

J. S. Bach Suite pour violoncelle n°2 BWV 1008 transcrite pour flûte seule
par Frank Michael (Prélude, Sarabande, Gigue) éd. Zimmermann ZM 19810
J. S. Bach Sonate en ut majeur BWV 1033 (Andante, Allegro, Adagio) éd. au choix
A jouer flûte seule.

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

liste c :

B. Maderna Cadenza da Dimensioni III pour flûte seule (éd. Zerboni)

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

J. Andersen 2^{ème} morceau de concert (éd. Billaudot)

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** qui consiste en une présentation devant le jury d'admission du texte suivant pour instrument avec accompagnement, dont le candidat avait pris connaissance juste avant l'épreuve. Le temps de préparation a été déterminé au préalable par le jury et a tenu compte de la difficulté de l'œuvre à découvrir.

Max Reger Romanze (éd. Breitkopf Nr. 3422)

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **92**
- Nombre de candidats présents : **65**
- Nombre de candidats admissibles : **12**
- Nombre de candidats admis : **2**

Trop de candidats absents ne préviennent pas. Difficulté d'organisation, surcharge par moments et inactivité à d'autres.

65 candidats à l'admissibilité :

- 38 jouent Karg-Elert
- 16 jouent Fürstenau
- 11 jouent Lorenzo

Un grand nombre de candidats n'est pas d'un niveau suffisant à l'admissibilité.

Le niveau d'ensemble du déchiffrage est très moyen et demanderait à être amélioré dans tous les domaines : justesse, rythme, qualité de son.

hautbois

11, 12 septembre 2001

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

liste a :

G.P. Télémann	Deux fantaisies au choix parmi les douze (éd. Bärenreiter)
C.P.E. Bach	Sonate en la mineur wq 132, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (éd. Bärenreiter)

liste b :

H. Dutilleux	Sonate, 1er et 2ème mouvements (éd. Leduc)
N. Castiglioni	Alef (éd. Zerboni)
M. Le Boucher	Fantaisie concertante

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

R. Schumann	1 ^{ère} romance opus. 94 (éd. Henle)
J.S Bach	Solo cantate BWV 249 (éd. Bärenreiter 8153)
R. Strauss	Concerto en <i>ré</i> majeur, 2 ^{ème} mouvement (de 26 à fin de cadence) (éd. Boosey et Hawkes)

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone.

G. Silvestrini	2 ^{ème} et 5 ^{ème} études extraites du recueil des six (éd. Rigoutat)
----------------	---

- **une épreuve d'autonomie** constituée d'une mise en loge préalable de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

Nicole Clément	Trioulos (non édité)
----------------	----------------------

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **36**
- Nombre de candidats présents : **34**
- Nombre de candidats admissibles : **11**
- Nombre de candidats admis : **3**

clarinette

conditions d'admission :

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :

liste a :

C. von Weber	Concerto n°2 en mi bémol op. 74, 1er mouvement (éd. Breitkopf) dernière édition
C. M. Widor	Introduction et Rondo, op.72 (éd. Heugel)
G. Rossini	Introduction, thème et variations (éd. Sikorski)
L. Spohr	Concerto n°1 en <i>do</i> mineur, 1er mouvement (éd. Peters)
L. Spohr	Concerto n°2 en mi bémol majeur, opus 57, 1er mouvement (éd. Peters)

liste b :

J. Françaix	Concerto, 1 ^{er} mouvement (éd. Transatlantique)
J. Rueff	Concertino (éd. Ieduc)
C. Nielsen	Concerto op. 57 du début jusqu'au n°11 (éd. Samfundet Til Udgivelse Musik)
H. Tomasi	Concerto, 1 ^{er} mouvement (éd. Ieduc)

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans la liste c suivante :

liste c :

K. Stockhausen	In Freundschaft : « en toute amitié » (Universal Editions)
P. Dusapin	If (éd. Salabert)
E. Denisov	Sonate pour clarinette seule (éd. Breitkopf)
P. Boulez	Domaines cahiers adf (original) (éd. Universal)
P. Mefano	Involutive pour clarinette seule (éd. Salabert)

- **le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone

W. A. Mozart	Concerto, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mouvements (éd. Bärenreiter)
--------------	---

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

Boris Blacher	Concerto for clarinet and chamber orchestra/ <i>Piano reduction</i> (éd. Boosey & Hawkes)
---------------	---

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **48**
- Nombre de candidats présents : **35**
- Nombre de candidats admissibles : **9**
- Nombre de candidats admis : **2**

Le concours d'**admissibilité** s'est déroulé comme suit :

48 Candidats inscrits ; 35 candidats présents.

Ils ont été invités à interpréter une des deux pièces de leur liste, et ont ainsi réparti leurs choix :

11	Widor
5	Weber
5	Tomasi
5	Françaix
3	2° concerto de Spohr
2	Rossini
1	Nielsen
1	Rueff
1	1° concerto de Spohr.

Les exécutions, sur le plan du texte, ont été jugées de bon niveau dans l'ensemble. Deux points cependant ont été souvent notés :

- le manque d'indépendance par rapport à la mémorisation du texte, et le peu de candidats présentant leur programme par cœur.
- un manque de soin fréquemment reproché à la sonorité générale (émission sale, sonorité manquant de « centre »...)

L'**admission** s'est déroulée comme suit :

9 candidats admissibles, qui ont choisi comme œuvre contemporaine :

4	Denisov
2	Boulez
2	Mefano
1	Stockhausen
0	Dusapin

Le concerto de Mozart a départagé les candidats sur plusieurs points fondamentaux :

- maîtrise de la sonorité et du phrasé
- simplicité et pureté du style
- conduite du discours

La pièce contemporaine a favorisé les candidats qui faisaient preuve de :

- d'exigence dans la lecture du texte (particulièrement une grande rigueur rythmique.)
- de sens de la narration et du temps « scénique »
- de largeur de la palette sonore.

Le déchiffrage, dans sa réalisation, a été très inégal. C'est une des lacunes à combler demandant une plus grande implication des candidats dans leur préparation à cette épreuve.

basson français et basson allemand

22 et 23 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :

liste a :

G.F Telemann	Sonate en <i>mi</i> mineur (éd. Peters 5631)
A. Vivaldi	Concerto en <i>do</i> Majeur, FVIII n°9 (éd. Ricordi)
F. Devienne	Sonate n°1 (éd. Arpège)

liste b :

A. Rössler	Concerto en si b majeur (éd. Schott)
C.M.v Weber	Concerto en fa Majeur (éd.Universal – UE 18134)
F.A. Berwald	Concert piece, op.2 (éd. Musica Rara - MR 2187)

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

-une œuvre choisie dans la liste C suivante :

liste c :

M. Bitsch	Concertino (éd. Leduc)
O Gartenlaub	Profils (éd Combre)
S. Lancen	Sonatine (éd. Billaudot)

- le programme suivant dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

M. Bitsch	1 ^{ère} étude (éd. Leduc)
-----------	------------------------------------

- une épreuve d'autonomie et de déchiffrage avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

Sight-reading Pieces for Bassoon and Piano (*Morceaux à déchiffrer du Conservatoire de Paris*) – Edited by William Waterhouse (Universal Edition UE 18132a)

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : basson allemand : **6** basson français : **5**
- Nombre de candidats présents : basson allemand : **5** basson français : **3**
- Nombre de candidats admissibles : basson allemand : **3** basson français : **3**
- Nombre de candidats admis : basson allemand : **1** basson français : **2**

Le nombre de candidats au concours d'entrée est très peu important cette année, et ceci dans les deux disciplines. Ce nombre modeste de candidats pose un réel problème et interroge naturellement sur l'enseignement de ces instruments en amont du CNSMD.

Le niveau général est apparu globalement faible à l'ensemble des membres du jury, pour les deux disciplines. Le choix des œuvres tant pour l'admissibilité que pour l'admission laisse en outre transparaître un certain conformisme, puisque plusieurs pièces n'ont été présentées que par un candidat, voire par aucun.

L'épreuve d'autonomie et de déchiffrage est par ailleurs apparue comme n'étant pas prise en compte dans la préparation des candidats, au point qu'aucune prestation n'a été jugée compatible avec le niveau d'entrée d'un CNSMD, et ceci malgré des textes simples ne présentant aucune difficulté de lecture.

cor

18, 19 septembre 2003

conditions d'admission

Les candidats devaient présenter :

épreuve d'admissibilité

- une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :

liste a :

F. Boulard	Pile ou Face, pièce pour cor seul (éd. Durand)
S. Matthus	Hoch willkommen das Horn (éd. Hofmeister, Leipzig)
C. Lefebvre	Vallée (éd. Salabert, Paris)
K. Slavicky	Musica per corno solo, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (éd. Hofmeister, Leipzig)
A. Almila	Unicorno (éd. Fazer, Helsinki, Finlande)

liste b :

F. Poulenc	Elégie (éd. Chester, London)
A. Bachelet	Dans la montagne (éd. Leduc, Paris)
C. Pascal	Sonate pour cor et piano (éd. Durand, Paris)
A. Desenclos	Préambule, Complainte et Final (éd. Durand, Paris)
Y. Desportes	Improvisation (éd. Leduc, Paris)

épreuve d'admission

- une oeuvre choisie dans la liste c suivante :

liste c :

O. Schoeck	Concerto op. 65, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mouvements (éd. Boosey and Hawkes, Londres)
N. de Krufft	Sonate, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mouvements (éd. Birdalone Music, 9245 East Woodviem Drive, Bloomington, Ind. 47401 - 9101 USA - Tél. 1 812 333 0167 - Fax : 1 812 337 0118 -http : // www.birdalone.com)
R. Glière	Concerto op.91, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mouvements (éd. International Music Company, New York City)
L. Cherubini	Sonate n°2 (éd. Sikorsky, Hamburg)
J. W. Kaliwoda	Introduction et Rondeau, op.51 (éd. Kunzelmann D.7891 Lottstetten/Waldshut) Coupures : mesures 9 à 21, 92 à 124, 208 à 216, 242 à 251.

trompette

25, 26 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans la liste a :

liste a :

trompette en *ut*

G. Enesco	Légende (éd. Enoch)
R. Gallois-Montbrun	Sarabande et final (éd. Leduc)
A. Honneger	Intrada (éd. Salabert)

trompette en *si b* ou cornet

V. Brandt	Concerto n° 1 op. 11 (éd. Reift)
V. Brandt	Concerto n° 2 op. 12 (éd. Reift)
O. Boehme	Concerto (éd. Reift)

contemporain

R. Henderson	Variations Mouvements (éd. Western International Music)
H.W. Henze	Sonatina (éd. Dunster)

- **l'étude imposée suivante, pour trompette en *si b*, à jouer de mémoire**, dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

T. Charlier	Etude n°4
-------------	-----------

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- une œuvre choisie dans la liste b :

liste b :

trompette en *ut*

H. Tomasi	Concerto, 1 ^{er} mouvement sans cadence (éd. Leduc)
A. Jolivet	Concertino jusqu'à la lettre G (éd. Durand)
C. Chaynes	Concerto, 1 ^{er} mouvement (éd. Leduc)
A. Desenclos	Incantation-Thrène (éd. Leduc)

contemporain

V. Persichetti	Parable (éd. ICS)
T. Takemitsu	Paths (éd. Schott)

- une œuvre imposée :

trompette en *si b* ou en *ut* à jouer **de mémoire**

J. Haydn Concerto en *mi b*, 1^{er} mouvement sans cadence (éd. Billaudot)

- **un programme** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

J. F Zbinden Concerto pour trompette et caisse claire

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

G. F. Haendel L'harmonieux forgeron, air varié pour trompette en *ut*,
arrangement de Thierry Caens (Hamelle, Ed Musicales)

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **25**
- Nombre de candidats présents : **17**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **2**

admissibilité :

Les 17 candidats présents ont ainsi réparti leurs choix, en plus de l'étude imposée :

6	Honegger
5	Boehm
4	2 ^o concerto de Brandt
1	1 ^o concerto de Brandt
1	Enesco

Dès l'exécution de l'étude, les qualités musicales des candidats les départageaient : sens de la phrase, justesse, accentuation adéquate, aisance des attaques, etc... Il est vrai que ces quelques lignes pour trompette seule sont redoutablement parlantes.

Dans les pièces de répertoire, la méconnaissance évidente de la partie de piano a coûté cher à certains ; certaines lectures, uniquement concentrées sur la propreté technique au détriment du discours musical en ont disqualifié d'autres.

Le jury a sélectionné 6 candidats, dont la sonorité a été jugée libre, les moyens techniques satisfaisants, la maturité musicale suffisante.

admission :

Tous les candidats ont été entendus dans le concerto de Haydn et la pièce de Zbinden.

Comme souvent, la pièce classique a provoqué de grands écarts dans les notes ; la qualité d'émission est déterminante, l'imprécision durable dans la justesse rédhibitoire. Deux candidats seulement maîtrisaient le style...

La pièce de Zbinden, longue et loquace, permettait d'évaluer la solidité technique et rythmique. Elle montrait ou non les capacités d'imagination des interprètes, leur sens de la narration. Certains y furent nettement plus à l'aise que chez Haydn. Il fut reproché à d'autres la lecture superficielle des indications de nuances et de caractères.

Les deux candidats admis ont été confirmés par un bon déchiffrage, de niveau global satisfaisant.

trombones et tubas

24, 25, 26 septembre 2003

tuba basse

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :

liste a : (tuba et piano)

A. Plog	Three miniatures (éd. B.I.M)
P. Hindemith	Sonate (éd. Schott)
V. Williams	Concerto (éd. Oxford Press)
W. Schmidt	Sonate (éd. Western Intl. Music)

liste b : (tuba solo)

H. Colding-Jorgensen	Boast (éd. Dansk Musik)
E. Gregson	Alarum (éd. Intrad Music)
K. Penderecki	Capriccio (éd. Schott)
W. Kraft	Encousiters II (éd. B.I.M)
G. Stevens	Salve venere, salve morte (éd. B.I.M.)

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans la liste c suivante :

liste c :

F. Hidas	Concerto (éd. Band Music Center)
L. Eerola	Three Pieces (éd. Finnish Music)
I. Jevtic	Concerto (éd. B.I.M)
Derek Bourgeois	Tuba Concerto (éd. Brass Wind)
A. Plog	Concerto (éd. B.I.M)

- le programme suivant dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

R. Szentpali	Tuba Concerto (édition BIM)
--------------	-----------------------------

- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

tuba ténor

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans la liste a :**

liste a :

euphonium

J. Horowitz	Concerto, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (éd. Novello)
A. Butterworth	Partita ,1 ^{er} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} mouvements (éd. Comus Publications)
B. Bowen	Euphonium music (éd. Rosehill Music)
G. Jacob	Fantasia (éd.Boosey & Hawkes)

saxhorn

J. Lemaire	Trois exercices de style (éd. Leduc)
R. Boutry	Tubacchanale (éd. Leduc)
M. Bitsch	Intermezzo (éd. Leduc)
C. Pascal	Sonate en 6 minutes 30 (éd. Durand)

- **une étude imposée** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

A. Girard	Etude n°13 « ombres nocturnes », 15 études de concours (édition Billaudot)
-----------	--

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans la liste b :**

liste b :

euphonium et saxhorn

J. Casterède	Fantaisie Concertante (éd. Leduc)
A. Desenclos	Suite brève, 1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mouvements (éd. Leduc), Pièce épuisée chez l'éditeur, photocopies autorisées par l'éditeur.
W.A Mozart	Concerto pour Basson, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements. Révision de Maurice Allard (éd.Billaudot),
M. Marais	La follia, Thème, Variations. 1-3-4-5-7-9-12-13-final (éd.Billaudot)

Un programme dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone

V.Reynolds	Etude n° 41 (à jouer en clef de sol <i>si b</i>), études for french horn, (édition G. Schirmer)
------------	---

-**une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

Hans Werner Henze	L'heure bleue (Twilight)
-------------------	--------------------------

trombone basse

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans les listes a et b suivantes :

liste a :

Y. Desportes	Un souffle profond (éd. Billaudot)
R. Planel	Air et Final (éd. Leduc)
B. Marcello	Sonate en <i>la</i> mineur, adaptation de Claude Chevaillier (éd. IMD)
A. Lebedev	Concerto en un mouvement pour trombone basse et piano (éd. Musicus INC)

liste b :

C. Pascal	Sonate en 6'30 pour trombone basse et piano (éd. Durand)
F. Hidas	Méditation pour trombone basse seul (éd. Musica Budapest)
H. Tomasi	« Etre ou ne pas être » pour trombone basse et piano (éd. Leduc)
E. Bozza	Allegro et Final (éd. Leduc)

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- un groupe d'oeuvres choisi dans la liste c suivante :

liste c :

groupe 1

H. Berlioz	Marche hongroise de la Damnation de Faust
L. v. Beethoven	Symphonie n°9
J. Naulais	Etude n°7, extrait de « 22 études , Vol I ». (éd. Billaudot)

groupe 2

R. Schumann	Symphonie n°3
R. Wagner	Le Vaisseau Fantôme
C. Kreutzer	Etude n°3, extrait de « 20 études », adaptation de Claude Chevaillier (éd. IMD)

groupe 3

W. A. Mozart	La flûte enchantée
G. Rossini	La pie voleuse
K. Stéphanovsky	Etude n°9, extrait de « 20 études »

le programme suivant dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone

J. M. Damase	Prélude, élégie et final (éd. Billaudot)
--------------	--

- une épreuve d'autonomie et de déchiffrage avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

G. Senon	Déchiffrage (1981), non édité
----------	-------------------------------

trombone ténor

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :

liste a :

C. Saint-Saëns	Cavatine op. 144 (éd. Durand)
G.F. Haendel	Concerto en <i>fa</i> mineur (éd. Leduc)
R. Duclos	Doubles sur un choral (éd. Leduc)
F. Bigot	Impromptu (éd. Leduc)
A. Guilmant	Morceau symphonique (éd. Schott)

liste b :

J. Naulais	Appels et mirage (éd. Leduc)
O. Gartenlaub	Improvisations pour trombone solo (éd. Musicales Hortensia)
V. Persichetti	Parable (éd. Elkan-Vogel)

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- une oeuvre choisie dans la liste c suivante :

liste c :

I. Gotkovsky	Concerto, 1er mouvement (éd. Billaudot)
C. Arrieu	Mouvements (éd. Amphion)
H. Dutilleux	Choral, cadence, fugato (éd. Leduc)
G. Hugon	Introduction et allegro (éd. IMD)

- le programme suivant dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

E. Bozza	Balade (édition Leduc)
----------	------------------------

- une épreuve d'autonomie et de déchiffrage avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, du texte suivant :

G. Senon	Déchiffrage (1981), non édité
----------	-------------------------------

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : *tuba* : **9** ; *tuba ténor* : **7** ; *trombone basse* : **3** ; *trombone* : **27**
- Nombre de candidats présents : *tuba* : **7** ; *tuba ténor* : **7** ; *trombone basse* : **3** ; *trombone* : **24**
- Nombre de candidats admissibles : *tuba* : **3** ; *tuba ténor* : **4** ; *trombone basse* : **3** ; *trombone* : **10**
- Nombre de candidats admis : *tuba* : **1** ; *tuba ténor* : **2** ; *trombone basse* : **0** ; *trombone* : **3**

piano

16, 17, 18, 19, 22 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité : durée totale 15 minutes

Les candidats devaient présenter :

- deux études de F. Chopin au choix (le jury en choisit une)
- un premier mouvement d'une sonate classique au choix (Mozart, Haydn, Schubert, Beethoven)
- une oeuvre d'écriture contemporaine choisie dans la liste suivante portée à la connaissance des candidats huit semaines avant l'épreuve :

A. Adnan Saygu	Pieces 1, 8 et 10, extrait de <i>Ten sketches on Aksak Rhythms op.58</i> Editions Peer Musikverlag G.M.B.H.
P. Boulez	<i>Notations 4 à 10</i> incluses, extrait de <i>Douze notations</i> Universal Edition
J. Lenot	<i>Je veux de ces fragments étayer mes ruines</i> Editions Salabert
G. Ligeti	« <i>Fém</i> », extrait du 2e livre des <i>Etudes</i> Editions Schott
A. Louvier	<i>Toccata di luce</i> , pièce VI, extrait du 3 ^e cahier de <i>L'Isola dei Numeri</i> Editions Alphonse Leduc
C. Nancarrow	<i>Sonatina</i> , 3 ^{ème} mouvement Editions Peters
M. Ohana	<i>Préludes 12,13 & 14</i> , extrait de <i>24 préludes</i> Editions Jobert

épreuve d'admission

les candidats devaient présenter :

- **le programme** suivant dont ils avaient pris connaissance six semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

J. Brahms Variationen über ein Thema von Haëndel (sans reprises)

- **une oeuvre écrite au XX^{ème} siècle**, au choix du candidat

la durée d'exécution de ces deux éléments n'excèdera pas les 20 minutes.

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** qui consiste en une mise en loge avec l'instrument d'une durée de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, de deux textes dont l'un d'écriture contemporaine.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **107**
- Nombre de candidats présents : **77**
- Nombre de candidats admissibles : **18**
- Nombre de candidats admis : **5**

Pour cette édition 2003, il y a peu de remarques nouvelles à souligner, mais elles sont d'importance.

Tout d'abord en ce qui touche à la maîtrise des œuvres interprétées, il faut encore souligner pour un certain nombre de candidats des lacunes dans la rigueur de la conduite rythmique tout au long de l'œuvre interprétée et encore trop de désinvolture parfois par rapport aux indications de nuances, d'accentuation ou de tempo. Cela fut particulièrement flagrant pour Beethoven ou pour l'étude de Ligeti, pour laquelle rares furent les candidats qui respectèrent dans la dernière page, l'équivalence de tempo indiquée. On s'étonne d'autre part qu'à ce niveau, l'on puisse encore écarter des silences...

En ce qui concerne la question du répertoire entendu, les remarques sont très divergentes, selon qu'il s'agit des œuvres contemporaines proposées dans la liste ou des sonates classiques au libre choix des candidats.

Si toutes les œuvres contemporaines proposées ont été abordées, quatre d'entre elles ont représenté 90% du choix des candidats : *Fém* de Gyorgi Ligeti, la plus jouée (27 fois), ensuite les pièces d'Adnan Saygu (16 fois), les *Préludes* de Maurice O'Hana (13 fois) et *Notations* de Pierre Boulez (11 fois). En revanche, *Toccata* d'Alain Louvier et la *Sonatina* de Conlon Nancarrow ne furent entendues que 3 fois chacune, l'œuvre de Jacques Lenot n'ayant été jouée qu'une seule fois. La qualité d'interprétation de ces œuvres a été, pour l'ensemble des candidats, très satisfaisante, de très belles réussites compensant de rares insuffisances, ce qui confirme l'intérêt pour ce répertoire, déjà constaté l'an dernier.

En revanche, des remarques beaucoup plus acerbes ont été émises par le jury à propos du répertoire classique présenté. Le jury a ainsi souligné le manque criant d'imagination des candidats, alors que nous avons tous à l'esprit la richesse du répertoire concerné.

Que l'on en juge : sur les 4 compositeurs proposés, Beethoven représente 72% du choix des candidats (joué 53 fois), Haydn 19% (joué 14 fois), Mozart fut entendu à 5 reprises et Schubert à 2 reprises seulement.

Et lorsque l'on détaille les sonates présentées, ce manque de curiosité ou d'audace devient encore plus flagrant : si près de la moitié des sonates de Beethoven furent abordées (15 exactement), le choix de près des 2/3 des candidats ayant présenté ce compositeur s'est porté sur les mêmes 4 sonates, soit les opus 53, 10 n° 3, 2 n°3 et 111. Si l'on ajoute à ces quatre œuvres les opus 7 et 110, ce sont alors la moitié de tous les candidats présents au concours qui ont abordé ces six sonates. Il y a de quoi s'interroger...

Si l'on reproduit la même analyse pour Haydn, celle-ci s'opère alors avec une déconcertante facilité : près de 90% des candidats ayant présenté ce compositeur ont joué les deux mêmes sonates (Hoboken XVI:49 et XVI:52) !

Cela signifierait-il que, dans l'esprit des candidats (ou de leurs professeurs ?), il existe des œuvres plus adaptées que d'autres pour "entrer dans un CNSMD", numéros "sûrs" qu'il faut jouer pour augmenter ses chances, ou est-ce la preuve d'un manque de recherche ou de curiosité de la part des candidats ? Cela serait réellement à considérer de près par les futurs candidats.

Une remarque supplémentaire touchant aux études de Chopin : les candidats ayant à présenter deux études, une analyse statistique des choix n'aurait aucun sens, car il va de soi que celles-ci ont pour mission de démontrer leurs capacités « techniques ». Mais est-ce une raison pour les réduire malheureusement trop souvent à cette seule considération ? Ces études seraient donc dénuées de tout intérêt musical, ou en tout cas peu inspiratrices pour l'imagination artistique, sonore et expressive ? Le jury n'en était pas persuadé...

Enfin, le niveau du déchiffrage est en moyenne beaucoup trop faible. Cette épreuve, déjà importante en ce qu'elle a écarté certains candidats d'une décision positive, ne pourra prendre que de plus en plus de poids dans les appréciations du jury. Les capacités de lecture, en ce qu'elles révèlent des réelles connaissances harmoniques et stylistiques du candidat et de son aptitude à analyser succinctement et rapidement une courte pièce, sont d'une importance considérable pour la bonne réussite du cursus et un atout non moins essentiel pour la poursuite d'une activité professionnelle future.

L'on ne saurait trop insister sur ce point.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **15**
- Nombre de candidats présents : **13**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **2**

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury a sélectionné six candidats dont le niveau paraissait suffisant pour prétendre à l'admission (trois places disponibles). A noter que les interprétations des œuvres imposées de Mendelssohn et Schumann avaient été dans l'ensemble satisfaisantes, de même les chorals de Bach joués sur l'orgue du CNSMD.

Mais, suite aux épreuves d'admission, deux candidats seulement furent jugés aptes à entrer dans cette classe, limitation due non pas aux épreuves d'interprétation (Franck, J.P. Leguay) qui furent, soit très satisfaisantes pour certains, soit convenables pour d'autres, mais aux pièces de déchiffrement (pièces de Sheidemann et Loïc Mallié), insuffisamment préparées ou mal comprises par quatre des six candidats. Soit ces derniers firent preuve d'importantes lacunes dans le domaine de la lecture, soit ils adoptèrent une solution trop prudente (tempo exagérément lent) pour se conformer au style des œuvres, en rendre le véritable caractère, et mettre ainsi en valeur leurs qualités d'interprète.

harpe

9 septembre / 26 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

liste a :

J.S. Bach	Partita n° 1 in B-dur BWV 825, allemande, sarabande et gigue (éd. Urtext au choix)
J.S. Bach	Partita n°2 in C-moll BWV 826, allemande, sarabande et rondeaux (éd. Urtext au choix)
J.S. Bach	Suite Française n° 6 BWV 817, allemande, sarabande et bourrée (éd. Urtext au choix)
J.S. Bach	Präludium, Fuge und Allegro BWV 998 pour luth ou clavecin. Prélude und Fuge (éd. Bärenreiter)
J.S. Bach	Suite n°1 pour luth BWV 996, prélude, sarabande et bourrée (éd. libre)
K.P.E. Bach	Fantasia WOTQ 58 (éd. Georg ou au choix))
K.P.E. Bach	Sonata in G Major ("Solo für die Harfe") WOTQ 139, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (éd. au choix)

liste b :

P. Sancan	Thème et variations (éd. Durand)
J.M Damase	Sicilienne variée (éd. Lemoine)
H. Renie	Légende (d'après "Les Elfes" de Leconte de Lisle), (éd. Leduc)
P. Gaubert	Légende (éd. A.Z Mathot)
E. Parish-Alvars	Sérénade (éd. Durand)
W. Posse	Valse-caprice (éd. Schott)
J. de la Presle	Le jardin mouillé (éd. Leduc)

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

- **le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

L. Spohr	Variations sur l'air : je suis encore dans mon printemps (éd. Zimmerman)
E. Leget	« Métamorphoses »

- **une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **15**
- Nombre de candidats présents : **12**
- Nombre de candidats admissibles : **7**
- Nombre de candidats admis : **2**

percussions

29, 30 septembre/1^{er} octobre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité

Les candidats devaient présenter :

- **une oeuvre choisie dans chacune des listes a, b, c et d suivantes :**

liste a (caisse claire) :

J. Geoffroy	« Toutes les reprises sont Ad Lib », N°II (éd. Lemoine)
A. Polachowski	Sept épisodes n°6 Husky (éd. Leduc)
D. Seen	Nobel Snare vol 2 Peeping tom (éd. Smith Publications)

Ou une pièce au choix, solo

liste b (xylophone) :

G. Lacour	28 études n°25 (éd. Billaudot)
F. Tortiller	El-Fishawy, sans accompagnement (éd. Alfonse)
Y. Desportes	20 petites pièces en forme d'études n°11 Fugato (éd. Billaudot)

Ou une pièce au choix, solo

liste c (timbales) :

F. Macarez	Tim-Top n°12 (éd. Leduc)
E. Carter	Eight pièces recitative (éd. Associated Music Pub)
S. Leonard	Canticle I et II (éd. Volkwein Bros, Inc Pittsburg PA)

Ou une pièce au choix, solo

liste d claviers 4 baguettes (marimba) :

R. Gibson	Monograph IV, (éd. studio 4 production)
K. Abé	Memories of the Seashore, works for marimba (éd. Schott pub)
S. Younès	Pacôme (éd. International Music Diffusion)

ou une pièce au choix, solo

(vibraphone) :

D. Benetti	Vibrasons (éd. Billaudot)
M. Glentworth	Broken silence (éd. Glentworth Music Limited)
F. Narboni	Etudes pour vibraphone n°4 et 6 (éditions musicales européennes)

ou une pièce au choix, solo

En ce qui concerne les pièces au choix, chaque candidat devait s'assurer qu'elles correspondaient bien au niveau technique et musical des autres pièces proposées dans les différentes listes, le jury se réservant le droit d'accepter ou non les pièces proposées par les candidats.

épreuve d'admission

Les candidats devaient présenter :

- **le programme** suivant dont ils avaient pris connaissance onze semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone

J.S. Bach Prélude 4^{ème} suite pour cello solo

G. Devos Brazil en quatre quantos n°I / III (timbales/marimba), accompagné au piano

- **une épreuve d'autonomie** constituée d'une mise en loge préalable de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement à laquelle devait s'ajouter une courte **séquence d'improvisation**.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **44**
- Nombre de candidats présents : **38**
- Nombre de candidats admissibles : **14**
- Nombre de candidats admis : **5**

Le jury n'a pas émis de remarques spécifiques sur les différentes épreuves présentées par les candidats.

Quand il y en eut, le choix des pièces libres s'était avéré judicieux car aucune des pièces ainsi présentées ne fut refusée par le jury.

Celui-ci a en revanche particulièrement souligné le niveau extrêmement élevé de ce concours.

accompagnement au piano

24 septembre 2003

conditions d'admission

épreuve d'admissibilité:

Les candidats devaient présenter :

- une œuvre choisie dans la liste suivante :

J.S. Bach	Toccatà en <i>mi</i> mineur (éd. Henle)
J. Haydn	Sonate n° 45 en <i>mi</i> bémol majeur, Hob XVI 52, 1 ^{er} mouvement
W.A. Mozart	Fantaisie en <i>ut</i> mineur
L.V. Beethoven	Sonate Appassionata, 1 ^{er} mouvement* (éd. Henle)
R. Schumann	Sonate en <i>sol</i> mineur, 1 ^{er} mouvement (éd. Henle)
M. Ravel	Sonatine (éd. Durand)
H. Dutilleux	Sonate, 3 ^{ème} mouvement : « Choral et variations »25

- le déchiffrement d'une pièce classique et/ou contemporaine avec mise en loge préalable.

épreuve d'admission :

Les candidats devaient présenter :

- l'accompagnement d'une œuvre instrumentale ou vocale imposée dont il avaient pris connaissance huit jours avant la date des épreuves, au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

P.I. Tchaïkovsky Concerto pour violon, 1^{er} mouvement (éd. IMC)

- avec mise en loge préalable :

- **déchiffrement** (avec instrumentiste ou chanteur),
- **transposition** au ton inférieur ou supérieur,
- **réduction** au piano d'un extrait d'une partition d'orchestre de difficulté élémentaire.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **44**
- Nombre de candidats présents : **38**
- Nombre de candidats admissibles : **14**
- Nombre de candidats admis : **5**

Le concours a mis en évidence le grand besoin d'une vision virtuelle du clavier et de l'oreille interne harmonique notamment pour les épreuves précédées d'une préparation à clavier fermé. La simple dextérité pianistique n'est pas suffisante pour ces épreuves. Il faut un solide travail d'oreille harmonique, de synthèse de la partition et d'imagination sonore (oreille interne). Et surtout une bonne pratique de l'art du « colla parte »....

chant

24, 25, 26 juin 2003

conditions d'admission

Les candidats devaient préparer quatre œuvres de leur choix :

- une œuvre du Moyen Age ou de la Renaissance ou de l'époque Baroque,
- une œuvre du XVIIIème siècle, XIXème ou XXème siècle (extraite de cantates, d'opéras ou d'oratorios),
- un lied ou une mélodie en langue étrangère,
- une mélodie en langue française.

Le concours d'entrée comprenait :

- une épreuve d'**admissibilité** au cours de laquelle les candidats devaient exécuter deux œuvres au choix de leur programme.

une épreuve d'**admission** comprenant :

- un test de formation musicale pouvant comporter une épreuve de déchiffrage
- un cours de 15 à 20 mn avec les professeurs
- l'interprétation des deux œuvres préparées, non chantées lors de l'admissibilité
- la lecture d'un texte en français avec un temps de préparation de 3 mn

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **65**
- Nombre de candidats présents : **57**
- Nombre de candidats admissibles : **17**
- Nombre de candidats admis : **5**

direction de choeurs

22 et 23 septembre 2003

conditions d'admission

Le concours d'entrée comprenait :

- **une épreuve d'admissibilité comportant :**
-
- **une épreuve de direction de chœurs** : les candidats ont fait travailler et ont dirigé une œuvre ou un extrait d'œuvre originale ou du répertoire après une mise en loge d'une heure : tirage au sort effectué par les candidats dans la liste suivante :

1. C.V. Stanford	Justorum animae
2. C. Nielsen	Dominus regit me
3. A. Bruckner	Christus factus est
4. A. Bruckner	Virga Jesse
5. M. Duruflé	Tantum ergo
6. F. Liszt	Ave Maria
7. F. Liszt	Sancta Maria
8. O. Olsson	Ad Dominum

- **dépistage de fautes** à l'audition d'une œuvre chorale.

- **au choix du candidat :**

- soit l'exécution instrumentale ou vocale de deux pièces au choix du candidat (maximum 10 minutes) dans la liste suivante :

- soit une mise en loge de quatre heures pour la réalisation d'une épreuve d'écriture (choral à harmoniser) ou d'analyse. Pour l'épreuve d'analyse, présentation devant le jury (durée 10 minutes)

- **une épreuve d'admission comportant :**

- **épreuve de direction de chant** : les candidats ont fait travailler un chanteur et un pianiste sur une œuvre proposée (préparation de 30 minutes) ;
- **épreuve de direction de chœurs** : les candidats ont travaillé et dirigé l'œuvre suivante dont ils ont pris connaissance trois semaines avant la date des épreuves :

Romuald Twardowski	Alleluia (éd. A Cœur Joie)
Trond Kverno	Ave Maris Stella (éd. Walton Music)
Jan Sandström	Sanctus (éd. Walton Music)

- **entretien avec le jury.**

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **9**
- Nombre de candidats présents : **8**
- Nombre de candidats admissibles : **3**
- Nombre de candidats admis : **1**

écriture, d'orchestration et CECS d'improvisation

25 et 26 septembre 2003

conditions d'admission :

1 - écriture

Le concours d'entrée comprenait :

- une épreuve d'admissibilité

- une mise en loge de douze heures pour l'harmonisation d'un choral avec paroles dans le style de J.S. Bach et la réalisation de l'accompagnement pour piano d'un chant donné instrumental de style romantique ;
- une mise en loge de dix heures pour la réalisation d'une pièce pour quatuor à cordes (dont certains éléments sont fournis) dans le style classique ;

- une épreuve d'admission

- après mise en loge d'une heure, commentaire, d'une durée de vingt minutes, de deux œuvres ou fragments d'œuvres de style différent.

2 - orchestration

Le concours d'entrée comprenait :

- une épreuve d'admissibilité

- une mise en loge de quatre heures pour l'harmonisation d'un choral avec paroles dans le style de J.S. Bach ;
- une mise en loge d'orchestration (durée : douze heures)

- une épreuve d'admission

- après mise en loge d'une heure, commentaire, d'une durée de vingt minutes, d'une partition d'orchestre

rapport du jury

écriture :

- Nombre de candidats inscrits : 28
- Nombre de candidats présents : 17
- Nombre de candidats admissibles : 7
- Nombre de candidats admis : 5

Le jury a noté avec plaisir le nombre important de candidats à l'admissibilité : 17 (dont 1 absent). Sur les 16 ayant concouru, le jury en a retenu 7 pour l'épreuve d'admission.

L'épreuve d'admissibilité comportait une harmonisation de choral, et deux épreuves de réalisation, avec quatuor à cordes et avec piano. Le jury s'est plu à souligner la qualité des épreuves écrites chez un nombre significatif de candidats. La qualité des exécutions a également été remarquée. Toutefois, les qualités des candidats n'étaient pas nécessairement réparties d'une façon homogène entre les différentes étapes : choral/style classique/style romantique.

Dans l'épreuve d'admission (7 candidats) le jury a remarqué quelques belles prestations, notamment pour l'épreuve de la fugue de Ravel. Les candidats ont paru moins à l'aise dans l'approche du texte de Purcell, qui comportait, signalons-le, un petit « piège », l'édition étant du début du 20^e siècle et comportant donc, selon la coutume de l'époque, une réalisation au clavier... Le jury n'a eu aucun mal à désigner les 4 candidats admis.

orchestration

Le jury a délibéré sur un travail d'orchestration réalisé en loge ainsi que sur la réalisation d'un choral. Il n'y avait qu'un seul candidat :

- choral : travail passable, comportant beaucoup de maladresses.
- orchestration : travail donné sur un texte de Goubaidoulina. Il nous a paru que cette orchestration était dépourvue de l'esprit idiomatique du compositeur. Elle comportait beaucoup de doublures inutiles et nuisant à l'approche de l'œuvre originale.

Le jury, unanime, a voté contre l'admission du candidat en classe d'orchestration.

improvisation (CECS)

Le concours comportait une épreuve écrite de fugue, qui fut jouée à l'orgue par le candidat : Cette fugue a été jugée un peu faible dans sa réalisation.

Il comportait aussi une épreuve d'exécution (Toccata, adagio et fugue de Bach) qui s'est déroulée de manière satisfaisante.

L'épreuve d'improvisation à l'orgue, en revanche, n'a pas convaincu le jury. Le jury a notamment indiqué que la durée et le contenu de l'improvisation paraissaient assez faibles malgré quelques qualités indéniables, mais mal développées. L'ensemble ne donnait pas l'impression d'un travail de fond consacré à l'improvisation.

Le candidat n'a pas été admis, sa note n'atteignant pas la moyenne requise.

composition

Le concours d'entrée comprend :

une épreuve d'admissibilité : sur dossier. Celui-ci est constitué :

- d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation,
- de travaux antérieurs (partitions et/ou enregistrements d'œuvres, travaux théoriques, exemples de réalisations).

Une commission interne effectue une première sélection.

une épreuve d'admission :

- un test de formation musicale,
- un entretien avec un jury.

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : op. électronique : **10** ; op. instrumentale : **13** ; op.recherche : **1**
- Nombre de candidats présents : op. électronique : **10** ; op. instrumentale : **13** ; op.recherche : **1**
- Nombre de candidats admissibles : op. électronique : **2** ; op. instrumentale : **2** ; op.recherche : **1**
- Nombre de candidats admis : op. électronique : **1** ; op. instrumentale : **1** ; op.recherche : **0**

Les principaux critères de sélection pour les cursus de «composition» ont été :

- une bonne formation musicale de base ;
- une expérience déjà substantielle de l'écriture et de la composition ;
- une pratique affirmée des nouvelles technologies, ou une motivation particulière en ce domaine.

Un autre aspect consiste en la recherche d'une certaine adéquation entre l'esthétique du candidat et les pratiques courantes de la musique dite "contemporaine" occidentale, telles qu'elles sont reflétées dans l'enseignement du CNSMD.

Pour le cycle «interprétation» instrumentale et électroacoustique, les qualités suivantes ont retenu l'attention :

- l'expérience du répertoire contemporain et de la création d'œuvres ;
- une motivation particulière dans le domaine des nouvelles technologies, ainsi qu'une vision de l'apport de leur pratique dans une carrière d'interprète.

Aucun candidat n'a été sélectionné en cycle «recherche appliquée en électroacoustique et informatique musicales», faute d'une expérience suffisante dans le domaine. En effet, la présentation d'une réalisation ne suffit pas en elle-même, si elle n'est appuyée sur des connaissances assez approfondies et relativisée par un certain esprit critique.

D'une manière générale, la capacité d'évolution des candidats, compte tenu de leur dossier et de leur âge, a été considérée importante.

département de musique ancienne

du 9 au 13 septembre 2002

violon baroque

conditions d'admission

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'œuvres choisi par le candidat parmi :

groupe 1

- | | |
|----------------|---|
| Jacques Aubert | Sonata nona en <i>ré</i> majeur, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (adagio, presto), extraite du livre II, Paris 1737 (2 ^{ème} édition) éditions Fuzeau |
| J. S. Bach | Partita n°3 en <i>mi</i> majeur, loure et bourée |

groupe 2

- | | |
|-------------------|---|
| L. G. Guillemain | « Menueto de G. avec l'altro menueto de G. », extraits de « Amusement pour le violon seul », œuvre XVIII ^{ème} , page 19, éditions Fuzeau |
| Francesco Mancini | Sonate n°1 en <i>ré</i> mineur, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (amoroso, allegro), extraite de « XII solos for a violin or flute », éditions SPES (Archivum musicum, Collana di testi rari, n°77) |

groupe 3

- | | |
|----------------------|--|
| Balshar | « A division on John come Kifs » by senior Balshar extrait des " Divisions violin" de John Palyford (1684), éditions Oxford University Press |
| Carl'Ambrogio Lonati | Sonate n°1 en <i>ré</i> majeur, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (largo, sostenuto), extraite de « Sonate a violino solo », Milano 1701, éditions AMADEUS, Suisse 1981 |

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

un test de formation musicale

viole de gambe

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

les œuvres imposées suivantes :

- | | |
|------------|--|
| M. Marais | 3 ^{ème} livre de viole, suite en <i>do</i> majeur
Allemande et double
Sarabande |
| J. S. Bach | 1 ^{ère} sonate en <i>sol</i> majeur
Les deux premiers mouvements |

une œuvre de l'un des compositeurs suivants au choix du candidat :

T. Hume un ground (4mn maximum)
C. Simpson (4mn maximum)

une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

un test de formation musicale

violoncelle baroque

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'oeuvres choisi par le candidat entre :

groupe 1

J. S. Bach Suite n°1 pour violoncelle solo (éd. Bärenreiter)
A. Vivaldi Sonate n°6 pour violoncelle solo (éd. Fuzeau)

groupe 2

J. S. Bach Suite n°3 pour violoncelle solo (éd. Bärenreiter)
J. B. Barrière Sonate n°2 du livre 2 pour violoncelle solo (éd. Fuzeau)

2) une oeuvre au choix du candidat dans le répertoire baroque ou classique n'excédant pas 10 minutes

3) une lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

une épreuve de formation musicale

trompette naturelle

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une oeuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :

P. De La Coste Suite de Phylomène,
Editions Spaeth/Schmid
G. A. Perti Sinfonia to « L'ingarno scoperto per vendetta »,
éditions Musica Rara (Breitkopf)
J. B. Lully Airs de trompette, éditions W. Haas (Leduc)
C. Rosier Sonata IV : « Die Kuckussonate »,
éditions W. Haas (Leduc)
G. P. Telemann Sonate pour trompette et cordes
Editions Spaeth/Schmid

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de l'oeuvre choisie dans la liste n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue : exécution avec un instrument de dessus d'une pièce de basse continue (temps de préparation : 10 minutes)

une épreuve de formation musicale

luth

- une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'œuvres choisi par le candidat parmi :

pour le luth Renaissance

groupe 1

J. P. Paladin	Fantaisie III (éd. CNRS)
Th. Robinson	My Lord Willoughby's welcome home Fantaisie III (éd. CNRS)

groupe 2

P. Fiorentino	Fantasia prima (éd. Ut Orpheus Edizioni)
J. Dowland	Walsingham (n°67, éd. D. Poulton Faber)

pour le luth Baroque

groupe 1

Ch. Mouton	Prélude en C sol ut b mol (n°15, éd. CNRS)
Ch. Mouton	La Libertine, Canarie (n°18, Ed. CNRS)

groupe 2

Dubut	Sarabande (n°96, Ed. CNRS)
Dubut	Courante et son double (n°36, éd. CNRS)

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes (cette oeuvre pourra être jouée sur un autre instrument de la famille des cordes pincées (théorbe, guitare baroque...))

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

un test de formation musicale

flûte à bec

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

deux œuvres entières ou partielles à choisir parmi les œuvres suivantes :

G. Bassano	Ricercata prima, extrait des « Ricercate/ passagi et cadentie 1585 », (éd. Pelikan 97)
M. Marais	Extraits de « Les folies d'Espagne », restitution Jean-Claude Veilhan, (éd. Leduc) : une dizaine de couplets (un peu plus si nécessaire) pour flûte à bec alto, ténor, ou flûte de voix et basse continue, ou pour flûte à bec solo
F. Couperin	Le rossignol en amour et son double (éd. Bärenreiter 3308) : flûte ad libitum, transposition possible

- | | |
|------------|---|
| A. Corelli | Sonata opus 5 n°4 en <i>fa</i> majeur pour flûte à bec alto et basse continue (sonate entière ou partielle) |
| F. Mancini | Sonata n°2 en <i>mi</i> majeur, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements (andante, allegro), extrait de « XII solos » for a violin or flute (éd. SPES). |

la durée totale du programme ci-dessus ne doit pas excéder 20 minutes

une épreuve de lecture à vue pour flûte à bec alto (temps de préparation : 3 minutes)

un test de formation musicale

cornet

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une oeuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :

- | | |
|-----------------|--|
| G. Frescobaldi | Canzon « La Bernardina », éditions SPES |
| D. Ortiz | « O feleci occhi miei », éditions Pellican |
| G. Bassano | « Frais et gaillard », éditions L.P. Musica |
| G.B. Riccio | « Canzone I » (1612), éditions L.P. Musica |
| Martino Pesenti | « Tanze », corrente prima, gagliarda seconda, éditions Doblinger |

2) une oeuvre au choix du candidat n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

un test de formation musicale

clavecin

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'oeuvres choisi par le candidat entre :

groupe 1

- | | |
|-----------------|--|
| J. P. Sweelinck | «Est-ce Mars» (Editions V.N.M Vol 1 Fasc 3) |
| F. Couperin | «Les idées heureuses»(2 nd ordre) avec 1 ^{ère} reprise (Editions Fac similé ou le pupître, ou oiseau lyre) |
| J. S. Bach | 1 ^{ère} Suite anglaise BWV806 :Prélude, Allemande, gigue (sans reprises) (Editions Henle ou Bärenreiter) |

groupe 2

- | | |
|--------------|--|
| O. Gibbons | Fantasia n°8, en ré (Musica Britannica) |
| J. P. Rameau | «L' enharmonique», avec 1 ^{ère} reprise (Editions Fac similé ou le pupître) |
| J.S. Bach | Clavecin bien tempéré vol II, Prélude et Fugue en <i>fa</i> majeur, BWV 880 |

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles jouées précédemment et n'excédant pas 5 minutes

3) une lecture à vue avec instrument de dessus d'une pièce de basse continue (temps de préparation : 10 minutes)

une épreuve de formation musicale

basse continue

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une oeuvre choisie dans chacune des listes suivantes :

liste a (œuvres clavecin concertant)

J. S. Bach Sonate pour flûte et clavecin en *sol* mineur, BWV 1020
Ou
Sonate pour flûte et clavecin en *mib* majeur, BWV 1031

liste b (un air et un récitatif d'une cantate italienne)

L. N. Clerembault Cantate « Médée » : air « Courons » et récitatif « que
dis-je ? ». Ed.Fuzeau p 63-70
Ou
Cantate « Orphée » : récitatif « mais que sert » et air« allez,
Orphée », Ed.Fuzeau p 30-35

2) une oeuvre pour basse continue solo ou une pièce du répertoire solo pour clavier au choix du candidat (durée maximum : 5 minutes)

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 20 minutes)

un test de formation musicale

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **39**
- Nombre de candidats présents : **37**
- Nombre de candidats admis : **15**

Le niveau général du concours était satisfaisant avec un point fort pour la viole de gambe.

Quelques éléments sont à souligner dans certaines disciplines :

- En violon, une maîtrise de la justesse, une technique saine et une aisance stylistiques sont demandées.
- En basse continue, la maîtrise parfaite des accords courants à 4 voix dans les tonalités usuelles est une base nécessaire pour un déchiffrage réussi.
- En flûte à bec, hormis une bonne technique et une justesse contrôlée, un bon engagement musical est requis et une motivation claire et personnelle pour le suivi d'études qui préparent à une vie musicale professionnelle. L'absence de conscience de ces enjeux a encore été notée cette année.

De manière générale, les tests d'oreille, d'un niveau très accessible, ont été satisfaisants. Une préparation sans faille est exigée, car un bon niveau de formation musical est indispensable pour le suivi des disciplines complémentaires obligatoires du cursus.

Pour le déchiffrage, une meilleure maîtrise de la lecture sur partition peut être demandée aux luthistes, par ailleurs satisfaisants sur tablature.

Dès 2004, les tests de formation musicales seront étoffés afin de permettre de mieux cerner les diverses capacités ou lacunes des candidats. Ils doivent permettre de mieux connaître le candidat sur un plan musical global, dans ses connaissances, son imagination, sa capacité d'écoute, son sens du travail en groupe, sa capacité d'initiative. Ces qualités font de plus en plus partie des qualités requises dans le monde professionnel, en plus des qualités d'exécutant.

département danse

3 et 4 juillet 2003

conditions d'admission

- deux sections : danse classique, danse contemporaine.

Le concours d'entrée comprenait :

- **une épreuve d'admissibilité** comportant :

- un stage de quatre jours durant lequel les candidats suivaient des cours de danse classique et contemporaine,
- une première épreuve éliminatoire (admissibilité) s'est déroulée pendant un cours classique et contemporain (quelle que soit l'option choisie) devant un jury le troisième jour du stage.

- **une épreuve d'admission** comportant :

- une variation (classique ou contemporaine selon la section choisie) enseignée par les professeurs du Conservatoire à l'issue de l'admissibilité,
- une improvisation d'une durée de deux minutes maximum, dont le thème fut choisi par le Directeur des Études Chorégraphiques,
- à l'issue des épreuves d'admission des entretiens individuels pourront être demandés par le jury.

(une visite médicale obligatoire est organisée pour tous les candidats admissibles).

rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **95**
- Nombre de candidats présents : **81**
- Nombre de candidats admissibles : **20**
- Nombre de candidats admis : **14**

composition des jurys des concours d'entrée 2003-2004

violon

Jean-Marc Laureau

Nuri Iycil, Jacques Dejean, Agnès Sulem, Marianne Piketty

alto

Michel Tranchant

Louis Fima, Olivier Grimoin, Serge Soufflard, Jean-Philippe Vasseur

violoncelle

Philippe Gouttenoire

Philippe Cherond, Alice Bourgoin-Carrière, Alexandre Dimitriev, Yvan Chiffolleau

contrebasse

Michel Tranchant

Jean Ane, Vincent Charbonnier, Marc-Antoine Bonanomi, François Montmayeur

flûte

Michel Tranchant

Pascale Feuvrier, Jean-Michel Varache, Philippe Bernold

hautbois

Jacques Moreau

Philippe Grauvogel, Patrice Ferez, Jean-Marie Poupelin, Jérôme Guichard

clarinette

Olivier Kaspar

Jérôme Julien La Ferrière, Yves Sévère, Jean-Marc Foltz, Jacques Di Donato

basson français et allemand

Emmanuel Ducreux

Jean-Louis Olle, Jean Pignoly, Jean-Michel Alhaits, Laurent Lefèvre

cor

Emmanuel Ducreux

Patrick Rouch, Pascal Pongy, Martial Prost, Michel Garcin-Marrou

trompette

Olivier Kaspar

Gérard Métrailler, Alain Loustalot, Gérard Boulanger, Thierry Caens

trombone, trombone basse,

Jacques Moreau

Antoine Ganaye, Jean Jeudi, Guy Ferrand, Arnaud Sevault, Max Fouga, Alain Manfrin

tuba, tuba ténor

Jacques Moreau

Antoine Ganaye, Jean Jeudi, Guy Ferrand, Arnaud Sevault, Max Fouga, Yvan Milhet

piano

Jacques Moreau

Daria Hovora, Rena Shereshevskaya, Jean-Jacques Balet, Edson Elias

orgue, improvisation à l'orgue

François Sabatier

Jean-Pierre Leguay, Michel Bourcier, Etienne Baillot, Liesbeth Schlumberger, Louis Robilliard

harpe

Henry Fourès

Corine Le Du, Eléonore Euler-Cabantous, Pierre-Michel Vigneau, Fabrice Pierre

percussions

Jacques Di Donato

Philippe Labadie, Alain Jacquet, Philippe Boisson, Henri-Charles Caget

accompagnement au piano

Edson Elias

Claude Collet, Gaëlle Tilizien, Danièle Bellik-Zbar, Michel Tranchant

chant

Jean Laforge

Andréa Guiot, Françoise Semellaz, Françoise Pollet, Brian Parsons

direction de chœurs

Michel Cukier

Nicole Corti, Annick Pignot, Yves Prin, Antoine finck

écriture

Gilbert Amy

Jean-François Zygel, Gérard Bouillaguet, Sabine Bienaimé, Pierre Pincemaille

composition

Denis Lorrain

Florence Baschet, Christine Mennesson

orchestration

Gilbert Amy

Jean-François Zygel, Gérard Bouillaguet, Sabine Bienaimé, Pierre Pincemaille

basse continue

Yves Rechsteiner

Jacky Piscione, Françoise Lengellé

clavecin

Jacky Piscione

Hélène Dufour, Paul Rousseau, Françoise Lengellé, Marianne Muller

luth

Yves Rechsteiner

Franck Poitrineau, Christine Gabrielle, Eugène Ferré

trompette naturelle

Yves Rechsteiner

Franck Poitrineau, Philippe Genestier, Christine Gabrielle, Daniel Lassalle, Jean-François Madeuf

viole de gambe

Yves Rechsteiner

Hélène Dufour, Paul Rousseau, Françoise Lengellé, Marianne Muller

violon baroque

Yves Rechsteiner

Stephan Dudermel, Harmen-Jan Schwitters, Odile Edouard, Claire Giardelli

violoncelle baroque

Yves Rechsteiner

Stephan Dudermel, Harmen-Jan Schwitters, Odile Edouard, Claire Giardelli

flûte à bec

Yves Rechsteiner

Julien Martin, Pierre Hamon

danse

Philippe Cohen

Catherine Morelle, Jérôme Benezech, Bernard Papillon, Stéphanie Brun